

SECRETARIAT GENERAL DE LA COMMUNAUTE ECONOMIQUE DES ETATS
DE L'AFRIQUE CENTRALE

ACTIONS ANTICIPEES EN VUE DES ACQUISITIONS

APPEL A MANIFESTATIONS D'INTERET (AMI)**ETUDES RELATIVES AU PROJET D'AMENAGEMENT DE LA ROUTE DOUSSALA-DOLISIE
ET DE FACILITATION DU TRANSPORT SUR LE CORRIDOR LIBREVILLE- BRAZZAVILLE**
DATE: 15 FEVRIER 2010: AMI N° : 001/RC-GB/CEEAC/SG/2010

1. Le Gouvernement de la République Gabonaise et le Gouvernement de la République du Congo, ont sollicité , un don du Fonds Spécial de Préparation des Projets d'Infrastructures du NEPAD (FPPI:/NEPAD), ainsi que d'autres Fonds gérés par la Banque Africaine de Développement, en vue du financement des études relatives au projet d'aménagement de la route multinationale Doussala-Dolisie et de facilitation du transport sur le corridor Libreville-Brazzaville, et se proposent d'utiliser les fonds de ce don pour effectuer des paiements autorisés au titre des contrats faisant l'objet de la présente « **APPEL A MANIFESTATION D'INTERET** ».
2. La réalisation du projet vise à renforcer le processus d'intégration régionale et d'échanges au sein de la CEEAC dans le cadre du Plan Directeur Consensuel des Transports adopté par les pays membres, tout en facilitant l'interconnexion des réseaux routiers de l'Afrique centrale, orientale et australe. De manière spécifique, l'objectif du projet est d'améliorer le niveau de service de la chaîne logistique de transport sur l'axe routier Libreville-Brazzaville et les conditions de vie des populations de sa zone d'influence. Il est envisagé en en une phase, l'étude de faisabilité et d'APD relatif: (i) au bitumage de l'axe principal incluant les travaux de raccordement au réseau routier desservant les localités traversées, (ii) à la construction du pont frontalier sur la rivière Ngongo, (iii) aux actions de facilitation du transport et du transit comprenant notamment l'aménagement d'un poste de contrôle unique frontalier, et (iv) à d'autres mesures visant une meilleure protection du patrimoine routier.
3. Le Secrétariat général de la Communauté Economique des Etats de l'Afrique Centrale (CEEAC), ci-après dénommé l'« Organe d'Exécution », lance le présent appel à manifestations d'intérêt auprès de bureaux d'études en vue d'établir la liste restreinte des cabinets à consulter pour l'exécution des prestations ci-dessus visées, qui comprennent : (a) une étude socio-économique, (b) des études techniques, (c) une étude d'impacts sur l'environnement, (d) une étude institutionnelle et de facilitation du commerce, (e) l'élaboration des dossiers de consultation des Entreprises et des Bureaux de contrôle et de surveillance des travaux.
4. La durée globale de l'étude est estimée à 12 mois.
5. Le Secrétariat général de la Communauté Economique des Etats de l'Afrique Centrale (CEEAC), invite les bureaux d'études intéressés à présenter leur candidature en vue de fournir les prestations décrites ci-dessus. Les bureaux d'études éligibles intéressés doivent produire les informations sur leur capacité et leur expérience démontrant qu'ils sont qualifiés pour les prestations prévues. Ils fourniront à cet effet, **en quatre exemplaires**, la documentation indiquant leurs qualifications (références de prestations similaires, expérience dans des missions comparables, disponibilité du personnel qualifié, etc.). Ne peuvent faire acte de candidature, que les bureaux d'études intéressés répondant aux critères d'éligibilité définis dans les Règles et Procédures du Groupe de la Banque Africaine de Développement pour l'Utilisation des Consultants (Edition Mai 2008).

6. Les bureaux d'études intéressés peuvent obtenir des informations complémentaires à l'adresse mentionnée ci-dessous aux heures locales (TU + 1) et jours d'ouverture des bureaux, du lundi au vendredi, de 7h30 à 17h30.

Pour la CEEAC

Secrétariat général de la CEEAC

Département de l'Intégration Physique,
Economique et Monétaire
Mairie de Haut de Gué Gué
BP 2112 Libreville – République
Gabonaise
Tel/Fixe : +241 44 47 31 ; Fax +241 44
47 32

Mobile : +241 07 75 01 99 / 06 03 14 48

Email : ceeac-eccas.org ;

Pour le Congo

Délégation Générale des Grands Travaux

3, Rue du Poisson Salé-Mpila Tél : (242) 81 47
13

mobile : (242) 725 64 05

mobile : (242) 956 86 64 ;

Ministère de l'Équipement et des Travaux

Publics, Place de la Poste Centre-ville

, mobile : (242) 558 92 54 ; r

Pour le Gabon : Ministère de l'Équipement, des Infrastructures et de l'Aménagement du Territoire.

; Tel +241 06 05 08 14 / 07 67 72 09;

7. Les manifestations d'intérêt devront être déposées ou adressées en recommandée à l'adresse mentionnée ci-dessous au plus tard le **15 mars 2010, à 12 heures locales (TU+1)** :

Secrétariat général de la CEEAC

Cabinet du Secrétaire Général

BP 2112 Libreville (Gabon)

Tel/Fixe +241 44 47 31 Fax +241 44 47 32

Mobile : +241 07 58 81 30

E.mail : ceeac-eccas.org ;

8. Les dossiers doivent être scellés dans une enveloppe portant la mention « **MANIFESTATION D'INTERET POUR L'ETUDE DE LA ROUTE DOUSSALA-DOLISIE** ».

9. Le Secrétariat général de la CEEAC se réserve le droit d'accepter ou de refuser une manifestation d'intérêt reçue en dehors des délais. Il est à noter que l'intérêt manifesté par un bureau d'études ou groupement de bureaux d'études n'implique aucune obligation de la part du Secrétariat Général de la CEEAC de les inclure dans la liste restreinte.

10. Une liste restreinte de six (6) bureaux d'études ou groupements de bureaux d'études sera établie à l'issue de l'Appel à Manifestation d'Intérêt et les consultations se feront conformément aux Règles et Procédures de la BAD/FAD pour l'utilisation des Consultants (Edition Mai 2008). Les bureaux et groupements de bureaux d'études intéressés sont informés qu'aucun groupement de candidats figurant sur les listes restreintes qui seront établies au terme de la présente manifestation d'intérêt ne sera autorisé après la publication desdites listes.

11. Les bureaux d'études ou groupements de bureaux d'études candidats seront informés en temps voulu de la suite réservée à leur candidature. Seuls les bureaux d'études ou groupements de bureaux d'études retenus dans le cadre de cette procédure seront appelés à soumettre des propositions techniques et financières.